



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 03/07/2023
Reçu en préfecture le 03/07/2023
Publié le
ID : 057-245700695-20230621-B20230620_09_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-trois, le vingt juin à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le treize juin sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaients présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT (départ de M. HERGAT avant le point 1), Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, Denis BAUR,

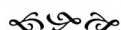
Absent avec procuration : David ROBINET à Roland BALCERZAK

Absent excusé : ./.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de votants : 10

Étaients également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Manon TURPIN, service communication, Katia PEPPOLONI, Chargée de mission

Etait excusé : Thomas HERBER, DST



9. Objet : Association Entreprendre en Lorraine Nord - 28^e édition du Salon à l'Envers - Subvention

La 28^e édition du Salon à l'Envers aura lieu le 19 octobre 2023 à Thionville. Cette manifestation dédiée au développement économique est basée sur un concept original destiné à créer des rencontres entre donneurs d'ordre et entreprises.

Le Salon à l'Envers bénéficie d'un soutien de l'ensemble des intercommunalités du Nord mosellan, qui attribuent chacune une subvention, et qui y assurent une présence via un stand.

Le budget prévisionnel de l'édition 2023 s'élève à 187 000 €. La CCCE est sollicitée à hauteur de 5 000 €. Ce montant a d'ores et déjà fait l'objet d'une inscription au Budget primitif 2023.



BUDGET PRÉVISIONNEL DU SALON A L'ENVERS DU GRAND EST - 19 octobre 2023

CHARGES PRÉVISIONNELLES 2023 (en € TTC)		PRODUITS PRÉVISIONNELS 2023 (en € TTC)	
Frais de personnel	25 000,00 €	Participations financières prévisionnelles, aucune confirmation pour 2023 à ce jour	98 600,00 €
Frais généraux	5 000,00 €	Communauté d'Agglomérations Portes de France Thionville	25 000,00 €
Frais de prestations	157 000,00 €	Communauté d'Agglomérations Val de Fensch	15 000,00 €
Communication - publicité	35 000,00 €	Communauté d'Agglomérations du Grand Longwy	2 000,00 €
Infrastructure	73 000,00 €	Région Grand Est	10 000,00 €
Transport	15 000,00 €	Moselle Attractivité	12 000,00 €
Organisation	35 000,00 €	CCI Moselle Métropole Metz	15 000,00 €
		Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Moselle	4 000,00 €
		Communauté de Communes de Sattenom et Environs	5 000,00 €
		Communauté de Communes Arc Mosellan	2 000,00 €
		Communauté de Communes Bouzonvillers 3 Frontières	2 000,00 €
		Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette	2 000,00 €
		Communauté de Communes Pays Orne Moselle	2 000,00 €
		Communauté de Communes Rives de Moselle	2 000,00 €
		Produits du salon - Autofinancement	89 000,00 €
		Ventes d'espaces publicitaires sur le site internet	4 000,00 €
		Entrées participantes	25 000,00 €
		Vente de stands	50 000,00 €
		Autres produits	10 000,00 €
		Autres partenariats	
Total Charges	187 000,00 €	Total Produits	187 000,00 €

Maj 02-05-2023

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 - COMMUNAUTE MOSELLE
 1 place Communautaire - 1 boulevard du Département - 57000 Metz
 Tél : 03 83 83 00 00
 www.moselle-metropole-metz.fr

Les modalités de participation de la CCCE, via un stand « Nord Moselle + », seront définies ultérieurement.

Pour la CCCE, le pilotage et l'animation de cette action sont assurés par le service « Développement économique ». L'aménagement et la présence sur un stand tout au long de la journée permet également d'assurer la promotion des zones d'activités communautaires.

Considérant cet exposé,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- de se positionner sur la participation de la CCCE à la 28^e édition du Salon à l'Envers ainsi que sur la demande de subvention de 5 000 €,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire décide de ne pas donner suite à cette demande de financement pour la 28^e édition du Salon à l'Envers.

Vote : Pour : 10
 Abstention : 0
 Contre : 0

Envoyé en préfecture le 03/07/2023
Reçu en préfecture le 03/07/2023
Publié le
ID : 057-245700695-20230621-B20230620_09_SI-DE

Fait à Cattenom, le 21 juin 2023

Le Président,

Michel PAQUET



Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le

ID : 057-245700695-20230621-B20230620_09_SI-DE

